



ACTUALITES MAGAZINE DOCUMENTATION AGENDA ANNUAIRE TRIBUNES

Les plus lus

1 semainesem

1 mois

1 an

Lutte antivirale, vers la guerre éternelle ?

Lettre ouverte d'un RSSI excédé à certains fabricants de systèmes embarqués non protégés

Secteur de la santé : innovations et réduction des coûts grâce à l'Internet des objets

Innovation, E-santé et douleur chronique Projet européen RELIEF : l'appel à candidatures est lancé !

Être DSI de GHT, un nouveau métier ?

Vous êtes dans : Accueil > Actualités > E-Santé >

Innovation, E-santé et douleur chronique Projet européen RELIEF : l'appel à candidatures est lancé ! (Communiqué)

Resah, MARDI 11 JUILLET 2017 [Soyez le premier à réagir](#)

Conçu par un réseau de six organisations espagnoles, françaises et suédoises, cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme H2020 dédié à l'innovation, le projet RELIEF (*RECOVERING LIFE WELLBEING THROUGH PAIN SELF-MANAGEMENT TECHNIQUES INVOLVING ICTS*) entend relever un défi complexe de santé publique : **Améliorer le suivi et la gestion de la douleur chronique par le patient lui-même grâce au développement de solutions innovantes utilisant les nouvelles technologies de communication.**

En France, le projet est mené par le Réseau des acheteurs hospitaliers (GIP Resah), ayant le rôle d'« *acheteur leader* » en charge de la coordination de la phase de R&D, et SPH Conseil avec le soutien de l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France.

Au moyen d'un PCP (1) (Pre-Commercial Procurement ou Achat Public Avant Commercialisation – APAC), RELIEF va permettre à des entreprises européennes de recevoir des financements afin de développer des solutions innovantes, dans le domaine de la douleur chronique, **répondant aux besoins préalablement identifiés** lors d'une étude réalisée auprès de professionnels et patients du secteur.

Neuf besoins prioritaires ont ainsi été définis (2). Le budget global de RELIEF est de **1,89 million d'euros**. L'ensemble du projet repose sur une procédure de R&D d'une durée totale de deux ans.

Le 6 juillet dernier, le consortium RELIEF a lancé un appel à candidatures à destination des entreprises souhaitant participer à cette démarche, qui se divisera en trois phases bien distinctes :

- **Phase A** : étude de faisabilité technique et économique, d'une durée de 4 mois et avec 26.250 euros de budget maximum pour chaque projet/entreprise sélectionné par le comité d'évaluation qui se réunira suite à l'appel à candidature. Environ huit entreprises seront sélectionnées pour cette phase.
- **Phase B** : développement du prototype, d'une durée de 10 mois et avec 210.000 euros de budget maximum par projet/entreprise sélectionné à l'issue de l'évaluation de la phase A (environ quatre entreprises sélectionnées).
- **Phase C** : développement pré-commercial et test en condition réelle, d'une durée de 10 mois et avec 262.500 euros de budget maximum par projet sélectionné à l'issue de l'évaluation de la phase B (environ deux entreprises sélectionnées).

Au cours des phases B et C, les solutions retenues seront testées et optimisées dans **un site hospitalier pilote** de chaque pays représenté dans le consortium.

Pour déposer leur candidature, les entreprises doivent se rendre sur le site internet du projet (<http://relief-chronicpain.eu>) afin d'accéder à la plateforme de dématérialisation qui sera accessible le jour de la publication de l'appel à candidatures.

Rappel important : le projet étant à dimension européenne, la langue

utilisée sera l'anglais pendant toute la durée du projet (cahier des charges, candidature, question, interaction avec les partenaires du projet...)

(1) PCP : La Commission européenne a développé le concept de Pre-Commercial Procurement ou achat public avant commercialisation (APAC), à partir des dispositions de l'article 16. f) de la directive 2004/18/CE. [...] Les APAC permettent d'orienter la R&D vers l'émergence de solutions adaptées aux besoins du secteur public et de valider les procédés obtenus.

Plus d'information p.33 du « Guide Pratique de l'Achat Public Innovant » publié par la DAJ en 2014 et téléchargeable via ce lien : <http://www.economie.gouv.fr/daj/guide-pratique-lachat-public-innovant-est-en-ligne>

(2) Les 9 besoins prioritaires auxquels devront répondre les solutions à développer dans le cadre du PCP : Permettre au professionnel de connaître les données médicales du patient avant la première visite médicale, Améliorer le suivi du patient et optimiser son traitement, Améliorer l'adhésion du patient à son traitement pour améliorer son efficacité, Améliorer l'autogestion du patient de sa douleur, Optimiser l'information, l'éducation et la compréhension du patient par rapport à sa douleur et son traitement, Permettre une communication efficace entre le patient et les professionnels de santé, Assurer un contenu et des informations cliniques/médicales fiables et mises à jour, Garantir l'accès à un réseau social spécialisé qui met en lien les patients, Assurer la collecte de données à des fins de R&D.

[e santé, patient](#)

Réagir à cet article

Circuit du médicament	Equipements	Sécurité
Compétence	Gestion et Finance	Territoires
Décryptages	International	Web100t
Dossier patient	Plateaux techniques	Solutions SIH
E-Santé	Portrait	SIH

Qui sommes-nous ?

Mentions légales

Design RB2 conseil

